

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290658>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001986_2022-04-14

EL JIMATA

Société à responsabilité limitée

355 rue Saint-Martin, 75003 Paris

R.C.S. : Paris 508 949 351

Activité : Vente et commercialisation sous toutes ses formes y compris Import Export de tous articles de coiffure manucuré cosmétique esthétique produits de beauté et dérivés – Coiffure

Tribunal de commerce de Paris

Extrait de jugement – Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

Jugement en date du 14 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 octobre 2020, désignant liquidateur Selarl Fides en la personne de M^e Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.